



Vue de la longère n° 2 depuis le sud-est.

IVR52\_20244900488NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation